



Sommaire

Déclaration préalable	1
Désignation des Présidences des commissions facultatives	1
Effectifs mis à disposition sortants et entrants d'OCA.....	2
Organigramme de la direction Juridique.....	2
Activités sous-traitées par le prestataire EURO-RCM	2

Déclaration préalable

« Monsieur le Président,

La CFE-CGC souhaite vous alerter **une nouvelle fois**, quant au délai de mise à disposition des divers documents présentés en CE.

Nous vous remercions à l'avenir, de bien vouloir mettre à disposition des élus, conformément à l'**article L.2325-16** du code du travail, tous les documents dans le délai réglementaire afin de ne pas **entraver l'action des élus du CE OCA**.

Merci pour votre écoute. »

Désignation des Présidences des commissions facultatives

✓ consultation

◆ Désignation de la présidence de la commission Art et culture

Candidature : Charles Henri Adélaïde

◆ Désignation de la présidence de la commission Fêtes et événements

Candidature : Peggy CALIF

◆ Désignation de la présidence de la commission Voyage

Candidature : Isabelle MURTE

◆ Désignation de la présidence de la commission Sport et loisir

Candidature : François COURAGE

◆ Désignation de la présidence de la commission ASC Martinique

Candidature : Valéry GERMANY

◆ Désignation de la présidence de la commission ASC Guyane

Candidature : Viviane CHARLES

Vote des élus

- Pour : 3 UTT-UGTG, 2 CFDT
- Contre : 0
- Abstention : CFE-CGC

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC ne souhaite pas prendre de Présidence, mais participera activement aux commissions formées. Nous confirmons que dans le cadre de la commission Fêtes et Événements, nous sommes favorables à un changement profond dans la méthode, à savoir l'établissement du « tableau magique » qui permet à chaque salarié Orange de bénéficier de rétribution financière en fonction de critères d'attributions simples et transparents

Effectifs mis à disposition sortants et entrants d'OCA

✓ information

Lecture est faite du document fourni par la direction concernant la MAD (Mis à disposition) vers OCA et vers la DOC. Une clarification est faite par la direction et les informations portées au document indiquent que le travail des salariés est effectué à 100% dans le cadre des MAD vers OCA, ou vers la DOC.

Un point est noté par la direction car il est stipulé dans le document que : « 15 salariés sont mis à disposition vers

OCA » fin 2016 au sein de la DRH. Or l'organigramme de la DRH présenté au précédent CE ne fait pas mention de ces 15 salariés.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC a demandé des clarifications sur ce point et vous tiendra informés des réponses de la Direction.

Organigramme de la direction Juridique

✓ Information

Lecture est faite de l'organigramme par la direction. Les élus regrettent l'absence d'un responsable de la direction Juridique et des informations complémentaires sont à apporter au document :

- ◆ Pourcentage de MAD
- ◆ Activités, missions et origine des contrats

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC lors de sa précédente déclaration officielle a demandé que, lors de l'envoi des documents CE par la direction, soit mentionné le nom de la personne qui présentera le dossier. Force est de constater que cela n'a pas été pris en compte par la Direction. Un rappel a été fait à nouveau à la Direction.

Activités sous-traitées par le prestataire EURO-RCM

✓ Information

La direction confirme que les activités d'Euro-CRM sont en baisse. Un nouveau contrat est en cours de signature avec une extension au périmètre HOME

Analyse de la CFE-CGC

Dont acte. Nous analyserons le prochain contrat dès sa mise à disposition.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Rodolphe CALONNE - 06.96.45.01.23
- Eric DRANE – 06.90.75.10.60

Représentant syndical

- Sébastien GAUTHIER – 06.90.57.50.43

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/orange-caraibes/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

